

**République de Côte d'Ivoire**

Union – Discipline – Travail



**COMMUNICATION DE LA COTE D'IVOIRE A LA 78<sup>ième</sup> PLENIERE DU  
COMITE CONSULTATIF INTERNATIONAL DU COTON (CCIC)**

**Du 02 au 06 Décembre 2019**

**Brisbane, Australie**

Présentée par :

**Dr Adama COULIBALY**

Directeur Général du Conseil du Coton et de l'Anacarde

# **RAPPORT SUR LA PRODUCTION DE COTON EN COTE D'IVOIRE,**

## **LES DEFIS DU SECTEUR**

### **I- LA SITUATION DE LA PRODUCTION**

Le coton tient toujours une place importante dans l'économie de la Côte d'Ivoire. Il est le 5<sup>ème</sup> produit agricole d'exportation en termes de valeur après le cacao, la noix de cajou, le café et l'huile de palme. Il occupe près de 103 000 agriculteurs et leurs familles.

En 2018-2019, la production de fibre de coton était de 204 000 tonnes, soit une hausse de 13,65% par rapport à la campagne 2017-2018, classant ainsi la Côte d'Ivoire au 3<sup>ème</sup> rang des pays africains producteurs en termes de volume.

Les programmes d'appui à la production ont permis de doter plusieurs producteurs en moyens de production (semences, bœufs et matériels d'attelage, tracteurs) et de porter à 70% le nombre d'exploitations qui utilisent la traction animale ou motorisées comme mode de culture.

### **II- LES UNITES D'EGRENAGE**

La Côte d'Ivoire compte à ce jour 15 usines d'égrenage de coton d'une capacité potentielle de traitement à 615 000 tonnes de coton graine soit 265 000 tonnes de fibre. Toutes ces unités sont détenues par le secteur privé qui continue d'accorder sa grande confiance à la filière coton ivoirienne.

### **III- LA COMMERCIALISATION DE LA FIBRE**

Les principales destinations de la fibre ivoirienne, sont le Pakistan, le Bangladesh, L'Indonésie, le Vietnam et l'Inde. Nous estimons à environ 205 000 tonnes, le volume de coton fibre qui aura été exporté au titre de l'année 2019. soit la quasi-totalité de la production.

La qualité du coton se maintient à un niveau acceptable mais pas suffisant. La proportion de fibre de qualité supérieure a été de 47% contre 54% en 2017-2018. Le contrôle de la qualité est assuré dans le Centre de classement de la fibre de coton mis en place et équipé de matériels pour les mesures manuelles et électroniques (HVI).

### **IV- QUELQUES DEFIS DU SECTEUR COTON**

La filière coton ivoirienne fait face à plusieurs défis parmi lesquels :

- **Répondre aux besoins de financement de la recherche** : Le dispositif de recherche durement affecté par les crises depuis 2002 a été progressivement réhabilité grâce aux contributions des acteurs à travers le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) et l'apport de l'Etat soutenu par les Partenaires Techniques et Financiers. Malgré ces efforts des moyens supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre les programmes en cours et conforter durablement la recherche cotonnière.

- **Des progrès à faire en termes de productivité au champ** : Avec la pression foncière de plus en plus forte, l'objectif à moyen termes est d'augmenter la production par un accroissement des rendements agricoles en vue de satisfaire la capacité d'égrenage installée et créer plus de richesses et d'emplois.

- **Le besoin de relancer l'industrie textile de filature et tissage** : Malgré la reprise récente de certaines filatures par des investisseurs privés, l'industrie textile peine à décoller. D'où l'initiative du Gouvernement de bâtir avec les acteurs et les partenaires techniques et financiers, une stratégie de relance de cette industrie qui offre plus de perspectives de création de valeur ajoutée, d'emplois et de possibilité de durabilité de la filière coton. Cette stratégie inclue l'incitation des grandes marques internationales à investir ou à susciter des investissements en Côte d'Ivoire pour leur approvisionnement.

Les infrastructures logistiques avec deux Ports de dimension internationale, un réseau routier et autoroutier faisant partie des plus importants en Afrique subsaharienne connecté à un chemin de fer qui traverse le pays du Nord au Sud, l'amélioration constante de l'environnement des affaires, la proximité avec les autres principaux pays producteurs africains de coton, ainsi que la possibilité de réduire les transit-time vers toutes les destinations du globe constituent un extraordinaire potentiel de développement d'une industrie du textile et de la confection performante.

Sur le thème qui nous réunit à cette plénière, je voudrais indiquer que la Côte d'Ivoire dispose d'un dispositif de traçabilité qui part de la livraison du coton graine par le producteur sur le marché de coton au village à l'embarquement des balles de coton fibre ou à leur livraison aux industries locales. Nous sommes donc très heureux de participer à ces travaux pour apprendre des expériences des autres pays.

Enfin, la Côte d'Ivoire qui a une longue tradition de la culture du coton, porte un intérêt particulier à la coopération internationale, qui permet d'avoir une bonne lisibilité sur le marché afin d'ajuster en interne les mécanismes de partage des richesses entre les maillons de la filière coton.

L'Etat continue d'appuyer le secteur coton par une politique qui tend à favoriser les investissements privés pour maintenir de façon durable une production cotonnière de qualité et en quantité suffisante, facteur d'accroissement de la richesse et l'amélioration du bien-être des populations dans les régions de production du coton.